

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE****DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**

Nombre Membres

En exercice : **23**

Présents :

12 Titulaires**1 Suppléant**Pouvoirs :**2**Votants :**15 Pour****0 Contre****0 Abstention**Date de la convocation :
9 décembre 2025**Délibération n°**
2025.12.56**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM A
MONISTROL/LOIRE**

Séance du 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-sept décembre

A 10h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol/Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

Présents : Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Denise MAISONNEUVE (suppléante), Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Jean-Pierre SABATIER, Bernard SOUVIGNET, David SALQUE-PRADIER, Denis THOUAMY, Michel CHAPUIS, Frédéric GIMBERT, Gilles KACZMAREC, Jean-Paul NICOLAS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Didier PINOT a donné pouvoir à Denis THOUAMY.

Philippe JOUJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT.

Absents : Yves BRAYE, André DEFAY, Frédéric GIRODET, Elisabeth ROYON, Jean-Luc BORIE, Joël DESSALCES, Didier DANTONY, Laurent DUPLOMB, Roland LONJON.

CONTRAT AVEC ECOSYSTEM POUR LA RECUPERATION DES PILES

Le SYMPTTOM a signé un contrat avec la société Corepile pour la prise en charge des piles et accumulateurs portables usagés en déchetterie ainsi que, le cas échéant par voie d'avenant, la prise en charge des batteries usagées de MTL (Moyens de Transports Légers).

A compter du 31 juillet 2025, ce contrat a été automatiquement transféré de plein droit à Ecosystem suite à sa fusion avec Corepile sans nécessiter la signature d'un nouveau contrat.

Ecosystem a par ailleurs obtenu son nouvel agrément le 18 août dernier sur les 5 nouvelles catégories de batteries (REP Filière Batteries 2025 - Les essentiels).

Conformément au cahier des charges de la filière, un organisme coordonnateur est en cours de constitution et déposera une demande d'agrément d'ici fin d'année 2025. Ce dernier élaborera notamment le nouveau contrat-type destiné aux collectivités locales.

Il est nécessaire d'autoriser le Président à le signer.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **APPROUVE à l'unanimité** le contrat avec ECOSYSTEM ou l'organisme coordonnateur pour la reprise des piles en déchetterie et **CHARGE** le Président de la signer.
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions, avenants compris, et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

SYMPTTOM **Le Président**
26, Rue des Muletans / Bât. La Tour d'Etoile **Jean-Paul LYONNET**
43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57

